

République française

COMMUNE DE MALARCE SUR LA THINES ARDECHE

Séance du mardi 31 janvier 2023

Date de la convocation: 25/01/2023

Membres en exercice :
9

L'an deux mille vingt-trois et le trente-et-un janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE à 18 h 00

Présents : 9

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, Jean-Marc DUREY, Emmanuel VERILHAC, Valentin BESNIER, Philippe BRILLANT, Emilie MALEYSSON, Ronna CHALVET, Daniel GINIER

Votants: 9

Secrétaire de séance:
Valentin BESNIER

Représentés:

Excusés:

Absents:

**Objet: Création de la Commission d'Action Sociale et désignation des représentants
- DE_2023_12**

Suite à la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale le 31 décembre 2022, il convient de procéder à la création de la Commission d'Action Sociale. Elle aura pour but de traiter les affaires sociales de la commune et de statuer sur les différentes demandes effectuées par la population.

Madame le Maire propose de désigner les représentants suivants :

- Madame MALEYSSON Emilie
- Monsieur BESNIER Valentin

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** la création de la commission d'Action Sociale
- **DESIGNE** Mme MALEYSSON Emilie et M. BESNIER Valentin comme représentants

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Delphine FEUILLADE BRIERE



RF PRIVAS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 01/02/2023 007-210701470-20230131-DE_2023_12-DE